

TERMES ET CONDITIONS



1. CONDITIONS DE VENTE : Les présentes Conditions Générales de Vente (« Contrat ») s'appliquent à tous les services de conception et de vente de produits par ATELIER ATYPIQUE tels qu'ils sont utilisés dans les présentes Conditions Générales de Vente, les termes « nous » et « notre » font référence à ATELIER ATYPIQUE.

Sauf accord contraire spécifique et écrit d'un représentant autorisé d'ATELIER ATYPIQUE, toutes les conditions générales différentes ou supplémentaires proposées par un client dans un bon de commande, une réponse à un devis ou toute autre proposition sont rejetées par ATELIER ATYPIQUE et ne seront pas incorporées dans le contrat de vente des produits ATELIER ATYPIQUE. L'acceptation par le client des présentes conditions générales de vente est présumée de manière concluante à partir de la commande par le client de produits d'ATELIER ATYPIQUE, de l'absence d'objection écrite du client aux présentes conditions générales de vente et/ou de l'acceptation par le client de toute commande de produits. Si un devis ou un autre document d'ATELIER ATYPIQUE est considéré comme constituant une offre au client, l'acceptation par le client de cette offre est limitée aux présentes conditions générales de vente.

2. ACCEPTATION DES COMMANDES : Les propositions de fourniture de produits à l'Acheteur par le Vendeur sont valables pendant 30 jours à compter de leur émission, sauf par un accord écrit contraire du Vendeur. **Les commandes ne peuvent être annulées ou modifiées, en tout ou en partie sans l'accord écrit du Vendeur.** Si le Vendeur consent à une modification ou à une annulation de commande, il peut imposer des frais de modification ou d'annulation de commande. Tous les prix sont ceux indiqués dans le devis

du vendeur et remplacent spécifiquement les prix référencés dans le bon de commande de l'acheteur. Les prix des commandes à expédier immédiatement sont les prix en vigueur au moment de la réception de la commande. Les commandes éligibles spécifiant une livraison future seront facturées aux prix et conditions en vigueur au moment de l'expédition. **Toutes les taxes applicables seront payées par l'Acheteur, à moins que l'Acheteur ne fournisse au Vendeur les certificats d'exonération fiscale appropriés, et si l'Acheteur demande au Vendeur d'expédier des produits au client de l'Acheteur, l'Acheteur doit fournir au Vendeur un certificat de revente valide ou un autre certificat d'exonération valide pour son client, et l'Acheteur indemnise par la présente le Vendeur pour toutes les taxes, coûts, frais, dépenses, pénalités et autres frais si l'Acheteur ne peut pas fournir de preuves suffisantes qu'il a versé la taxe de vente applicable au lieu de destination.**

3. CONDITIONS DE PAIEMENT. Les factures seront payées à 25% au moment de la passation du bon de commande, le reste sera dû lors de l'expédition du produit.

Des frais de service de 1 % par mois seront facturés par ATELIER ATYPIQUE sur tout solde client dû à la fin du mois suivant le mois de facturation. S'il est nécessaire pour ATELIER ATYPIQUE d'engager une procédure de recouvrement formelle pour recouvrer les montants en souffrance auprès du client, ATELIER ATYPIQUE sera en droit de recouvrer ses honoraires d'avocat et autres frais associés à la procédure. Nonobstant l'acceptation d'une commande par ATELIER ATYPIQUE nous nous réservons le droit de ne pas expédier de matériel à un client qui ne paie pas conformément à nos conditions ou qui, de l'avis exclusif d'ATELIER ATYPIQUE, pourrait ne pas être en mesure de respecter ses obligations de paiement envers ATELIER ATYPIQUE.

4. EXPÉDITION : Les frais d'expédition seront prépayés et ajoutés à la facture par ATELIER ATYPIQUE sur toutes les commandes, sauf indication contraire. Lorsque ATELIER ATYPIQUE prend en charge les frais d'expédition, nous nous réservons le droit d'expédier toutes les commandes en un seul envoi complet. ATELIER ATYPIQUE ne sera pas responsable des frais de stockage ou de transport au-delà de l'adresse de destination reconnue par ATELIER ATYPIQUE. Toutes les expéditions seront effectuées par l'intermédiaire d'un transporteur sélectionné par ATELIER ATYPIQUE.

Les dates d'expédition sont approximatives et sont basées sur les conditions existant au moment de la réception par ATELIER ATYPIQUE de la commande ferme du client et des informations complètes. ATELIER ATYPIQUE s'efforcera de bonne foi d'expédier avant la date d'expédition estimée, mais ne sera pas responsable de tout retard ou de tout dommage en découlant. Il est convenu que le temps n'est pas compté.

Toutes les réclamations pour perte ou dommage pendant le transport doivent être faites par le destinataire au transporteur conformément aux conditions générales du transporteur.

5. CONDITIONS DE RETOUR DE LA MARCHANDISE : Aucune marchandise ne peut être retournée par le client sans autorisation écrite émise par ATELIER ATYPIQUE expressément pour le retour de la marchandise. Cette autorisation sera émise à la seule discrétion d'ATELIER ATYPIQUE et devra être demandé par le client dans les 30 jours suivant la date d'expédition initiale. Aucun produit sur mesure ou version obsolète ou modifiée d'articles catalogués ne peut être retourné par le client. À l'exception des produits considérés par ATELIER ATYPIQUE comme présentant un défaut de fabrication ou de matériaux. Les marchandises acceptées pour le retour doivent être expédiées à l'usine ou à une autre destination spécifiée par ATELIER ATYPIQUE.

6. CONDITIONS D'ANNULATION DE COMMANDE : ATELIER ATYPIQUE n'acceptera les annulations de commande des clients qu'avec l'autorisation préalable d'ATELIER ATYPIQUE. Les annulations doivent être envoyées à ATELIER ATYPIQUE par écrit et reçues avant l'expédition des commandes concernées. Les commandes personnalisées ne peuvent pas être annulées si des composants sont commandés. Les annulations verbales de commande ne seront pas acceptées.

Les frais d'annulation sont les frais encourus par ATELIER ATYPIQUE, mais pas moins de 25 % de la valeur d'une commande. Tous les frais d'entreposage et de fret des commandes annulées après l'expédition et/ou refusées à destination seront à la charge du client.

7. MODIFICATION DE LA CONCEPTION DU PRODUIT : ATELIER ATYPIQUE se réserve le droit de changer, d'interrompre ou de modifier la conception et la construction de l'un de

ses produits et de le remplacer par un matériau égal ou supérieur à celui spécifié à l'origine.

8. CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ RELATIVE AUX MATÉRIAUX NATURELS : Les matériaux naturels - en particulier le bois - comme leur nom l'indique, sont des produits de la nature. Toute variation de texture, de couleur, de grain et de motifs doit être acceptée. Les caractéristiques générales et de base d'une essence de bois sont constantes ; Cependant, il existe de nombreuses variables dans la croissance et l'apparence résultant des conditions locales du sol et du climat qui se produisent naturellement. Par conséquent, la variance de nombreuses caractéristiques naturelles du bois récolté est grande. De ce fait, ces variations naturelles peuvent apparaître sur l'ensemble d'un même produit. Les stries minérales peuvent apparaître sous forme de stries noires, vertes, rouges ou blanches. Les motifs de grain peuvent varier d'un grain léger à un grain irrégulier ou « frisé ». C'est en partie ce qui fait de votre choix de luminaire un produit vraiment unique et naturel, surtout lorsque vous choisissez une finition naturelle qui met en évidence le grain du bois. Ces différences et disparités font partie de ce qui rend le bois beau, et vous ne devez pas les considérer comme des défauts.

L'achat de notre produit implique que vous reconnaissez que les bois varient en motif, en texture et en couleur. Le bois livré peut différer de l'échantillon ou des photos présentées.

9. GARANTIE LIMITÉE : La garantie suivante est exclusive et remplace toutes les autres garanties, qu'elles soient expresses, implicites ou légales, y compris, mais sans s'y limiter, toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier.

10. GARANTIE GÉNÉRALE : ATELIER ATYPIQUE garantit au client que les produits vendus sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication pendant un an à compter de la date d'expédition des produits au client

11. EXCLUSIONS DE GARANTIE : Nonobstant ce qui précède, ATELIER ATYPIQUE, n'offre aucune garantie en ce qui concerne : (a) tout produit qui a été réparé ou modifié en dehors de l'usine d'ATELIER ATYPIQUE ; (b) tout produit qui, de l'avis d'ATELIER ATYPIQUE, a fait l'objet d'une négligence, d'un abus, d'une mauvaise utilisation, d'un accident (y compris les dommages dus au transport) ou d'un stockage inapproprié ; (c) tout produit qui, de l'avis d'ATELIER ATYPIQUE, n'a pas été installé, utilisé ou entretenu conformément aux

recommandations et spécifications applicables; (d) tout produit dont la défaillance est due à une cause autre qu'un défaut de matériau ou de fabrication du produit lui-même, ou (e) tout produit non fabriqué par ATELIER ATYPIQUE qui a été installé et utilisé en conjonction avec les produits d'ATELIER ATYPIQUE. Les pilotes, les commandes et les lampes ne sont pas fabriqués par ATELIER ATYPIQUE et la garantie d'ATELIER ATYPIQUE ne s'applique à aucun de ces articles ni à tout autre composant d'accessoire fabriqué par un autre fabricant.

Toute garantie concernant un tel composant d'un accessoire est faite par le fabricant du composant ou de l'accessoire.

12. GARANTIE SPÉCIALE POUR LES LUMINAIRES À DEL : ATELIER ATYPIQUE garantit que l'électronique à DEL des produits d'éclairage intérieur correctement installés, tels qu'énumérés ci-dessous, est exempte de défauts dans des conditions normales d'utilisation pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date d'expédition, ou 40 000 heures de fonctionnement. Cette garantie n'est étendue qu'à l'acheteur d'origine de ces produits. ATELIER ATYPIQUE remplacera ou réparera, à sa discrétion, tout produit retourné qu'il jugera défectueux.

Les défauts n'incluent pas une installation ou un fonctionnement incorrect de ces produits. Cela inclut les altérations, les surtensions, les irrégularités de tension et les surchauffes dues à des situations extérieures. Pour garantir et recevoir un crédit pour tout ce qui est considéré comme défectueux, tous les produits doivent subir une inspection de qualité avant de déterminer le remplacement de la garantie.

IL N'Y A AUCUN REMBOURSEMENT DE MAIN-D'ŒUVRE À AUCUN MOMENT.

13. OBLIGATIONS DE GARANTIE : Si les produits d'ATELIER ATYPIQUE ne répondent pas à la garantie d'un an, ATELIER ATYPIQUE corrigera le défaut en expédiant au Client, au choix d'ATELIER ATYPIQUE, les pièces réparées ou de rechange nécessaires sans frais pour le Client, à condition que le Client donne à ATELIER ATYPIQUE un avis écrit de tout défaut du produit dans les trente (30) jours suivant la découverte du défaut et, à la demande d'ATELIER ATYPIQUE, prend rapidement les dispositions nécessaires pour mettre les produits défectueux à la disposition d'ATELIER ATYPIQUE pour enquête et correction.

Aucun produit ne peut être retourné à ATELIER ATYPIQUE tant qu'ATELIER ATYPIQUE n'a pas délivré une autorisation de retour de matériel au client.

14. RECOURS EXCLUSIF : La garantie limitée qui précède constitue le seul et unique recours du Client contre ATELIER ATYPIQUE en ce qui concerne les produits d'ATELIER ATYPIQUE, que la réclamation soit faite en vertu d'un contrat, d'une garantie, d'un délit (y compris la négligence), d'une responsabilité stricte ou autre.